

L'essentiel de ce que nous avons retenu...

LES ASC

De nombreux personnels, après ces vacances d'été, réalisent ce qu'ils ont perdu au titre des Activités Sociales et Culturelles (ASC) depuis les élections et la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante pilotée par SUD...

■ Témoignages de salariés

« Avec le nouveau CE j'ai perdu un peu plus de 400€ », explique très énervée Amandine, maman d'un garçon de 13 ans. On se demande ce que fait le CE avec les 1000 € en moyenne que la Direction donne pour les salariés qui travaillent chez Orange. C'est inadmissible ! »

« Moi j'ai perdu toutes les prestations CE que j'avais grâce au tableau magique que j'avais avec le CE de SCE, car je refuse de donner ma feuille d'impôts pour obtenir un Quotient Familial qui, de toutes les façons, me fera aussi perdre de l'argent par rapport aux prestations auxquelles j'avais droit l'année dernière », ajoute François.



« Et moi, je ne comprends vraiment pas pourquoi les familles sont deux fois plus privilégiées que les autres alors que la moyenne d'âge est de 49 ans sur la DO IDF. Un grand nombre de personnes n'ont plus d'enfants à charge et n'ont donc plus droit à rien ou presque, idem pour les jeunes qui ont de petits salaires. Ce qui a un impact sur mes possibilités de vacances », témoigne Sylvie.

En effet, avec la tableau magique mis en place aux CE ex-Contenus, SCE et Orange France Siège conformément à la politique ASC de la CFE-CGC, en fonction de la bande à laquelle on appartient et de son nombre d'enfants, on sait à l'avance combien on peut dépenser et quelles prestations on pourra utiliser.

Claire, transparente, facile à utiliser et non intrusive, cette méthode est refusée par les autres organisations syndicales.

■ Rendez-nous le tableau magique !

Comparez vous-même le total des prestations auxquelles vous avez droit actuellement, si vous réussissez à avoir cette info auprès du CE actuel, avec celles que vous auriez en toute transparence et à l'avance si vous pouviez bénéficier d'un CE géré par le CFE-CGC, comme nos collègues de SCE et Orange France Siège, dans notre tableau ci-dessous :

- Vos prestations DO IDF

2015 QF	Montant selon nombre d'enfants						2012 QF	Montant/ salarié	Gain ou perte par salarié	
	1	2	3	4	5	6			en montant	en %
QF1	750	800	850	900	950	1000	QF1	980	-230	-23%
QF2	700	750	800	850	900	950	QF2		-280	-29%
QF3	650	700	750	800	850	900	QF3		-330	-34%
QF4	600	650	700	750	800	850	QF4		-380	-39%
QF5	550	600	650	700	750	800	QF5	700	-150	-21%
QF6	500	540	580	620	660	700	QF6		-200	-29%
QF7	450	490	530	570	610	650	QF7		-250	-36%
QF8	400	440	480	520	560	600	QF8		-300	-43%
QF9	350	390	430	470	510	550	QF9	450	-100	-22%
QF10	300	340	380	420	460	500	QF10		-150	-33%
QF11	250	280	310	340	370	400	QF11		-200	-44%
QF12	200	230	260	290	320	350	QF12		-100	-33%
QF13	150	180	210	240	270	300	QF13	300	-150	-50%
QF14	100	130	160	190	220	250	QF14		-200	-67%
QF NV	70						QF NV	100	-30	-30%

- Les prestations du CE de SCE

Classification	Sans enfant	1.enfant	2.enfants	3.enfants	Enfant Sup
Alternants	600 €	750 €	900 €	1050 €	150 €
B (I.2 - I.3)	950 €	1100 €	1250 €	1400 €	150 €
C (II.1 - II.2)	820 €	970 €	1120 €	1270 €	150 €
D (II.3 à III.1)	740 €	890 €	1040 €	1190 €	150 €
Dbis (III.2 - III.3)	660 €	810 €	960 €	1110 €	150 €
E (IV.1 - IV.2)	580 €	730 €	880 €	1030 €	150 €
F (IV.3 - IV.4)	500 €	650 €	800 €	950 €	150 €
G (IV.5 - IV.6)	90 €	240 €	390 €	540 €	150 €

Vos élu(e)s CFE-CGC

Guillaume DIAKITE : 0680138511
 Franck LEGRAS : 0673694723
 Elisabeth RIVIER : 0674243926
 Bernard CHATARD : 0682856944
 Martine BONNET : 0685762465

Tous vos contacts CFE-CGC
 dans l'annuaire du syndicat
bit.ly/annuaireCFECGC1234

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre

 facebook.com/cfecgc.orange
 twitter.com/CFECGCOrange

